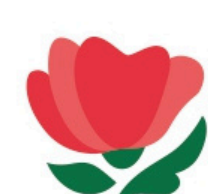




Attractivité *de votre commune*

Le Département vous accompagne
vers l'obtention du label Villes et Villages Fleuris



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Édito

Acteur majeur du développement de tous nos territoires, le Département du Puy-de-Dôme s'engage en faveur de la qualité de vie de l'ensemble des Puydômois.

L'accompagnement des communes puydômoises vers la labellisation Villes et Villages Fleuris, en coopération avec la Délégation nationale du label, s'inscrit donc dans l'action quotidienne du Département : accompagner les collectivités pour conserver le cachet des centre-bourgs, protéger la biodiversité et les milieux naturels, tout en innovant pour réintégrer la nature au cœur des villes et réduire l'emprise du bitume.

La qualité de vie est l'un des atouts de nos territoires et chaque commune qui se mobilise pour l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie participe à cet effort pour faire du Puy-de-Dôme un département responsable et agréable où l'on a envie d'installer sa famille.

Ensemble, continuons de cultiver le lien social en offrant des espaces publics qui donnent envie de se rassembler et de faire les projets pour construire le territoire humain, proche et responsable que nous voulons léguer à nos enfants.

Bravo pour votre engagement quotidien et merci à tous.



Marie-Anne MARCHIS
Vice-présidente en charge
du Tourisme, de l'UNESCO et
des Grands Sites de France

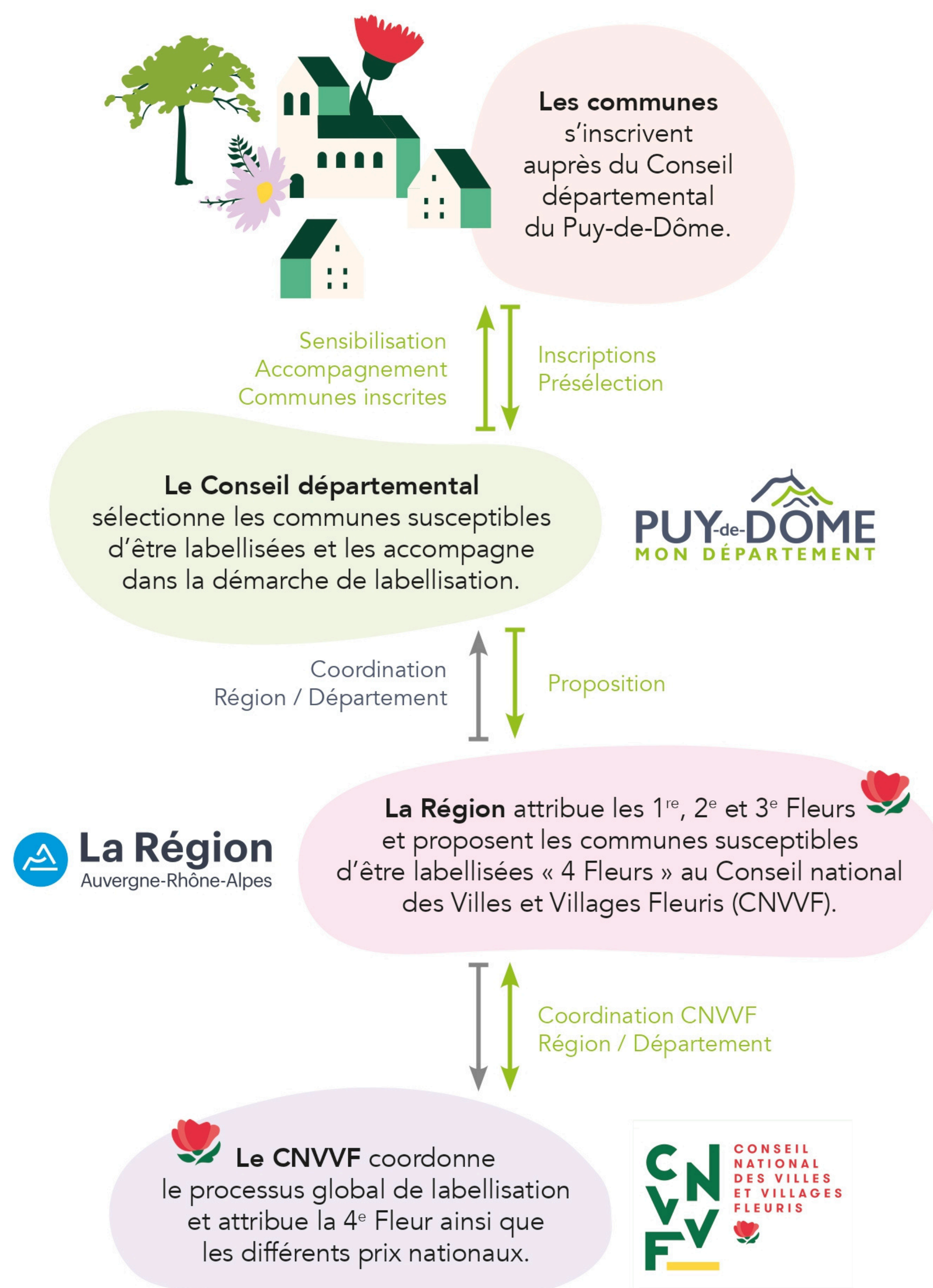
Villes et Villages Fleuris :



Une reconnaissance nationale

Depuis plus de 60 ans, le label Villes et Villages Fleuris récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.

Une labellisation qui s'effectue à différents niveaux



un facteur d'attractivité pour les communes

Un accompagnement de proximité

Le Département du Puy-de-Dôme accompagne de façon personnalisée les communes souhaitant valoriser leur cadre de vie et obtenir le label Villes et Villages Fleuris.

Trois niveaux d'accompagnement sont proposés :

Formule 2

Accompagnement à l'obtention du label

- Travail sur la grille d'évaluation,
- Échanges en amont, visite sur place et préconisations approfondies,
- Élaboration d'une stratégie en vue de la présentation au label,
- Aide à l'élaboration du dossier de candidature en vue de la visite du jury régional.

Formule 1

Découverte du label

- Travail sur la grille d'évaluation,
- Visite de la commune avec préconisations générales,
- Rapport pointant les éléments de satisfaction et pistes d'amélioration.

Formule 3

Suivi de labellisation

Préparation pour la visite de contrôle du jury régional :

- Aide à l'élaboration du dossier de candidature de la visite du jury régional,
- Conseil sur le circuit de visite.

Les plus :

L'ensemble des formules comprend des invitations aux :

- Journées techniques
- Réunions d'échanges
- Visites sur le terrain
- Invitation à la cérémonie de fin d'année

5 bonnes raisons de participer



Bénéficier de conseils personnalisés



Intégrer un réseau et se nourrir de retours d'expériences



Participer à des événements tout au long de l'année



Valoriser l'engagement de votre commune dans l'amélioration du cadre de vie de ses habitants



Renforcer l'attractivité de votre commune



Besoin d'échanger ?

Votre contact au sein
du Conseil départemental
du Puy-de-Dôme

Iliana BRUNEL
04 73 42 23 98
iliana.brunel@puy-de-dome.fr



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Quelques chiffres en 2026

4700

communes labellisées
en France

528

communes labellisées
en Auvergne-Rhône-Alpes

47

communes labellisées
dans le Puy-de-Dôme

20

communes
accompagnées
par le Département